



PROCES VERBAL  
N°42/CNCMP/2015  
DU 21/10

L'an deux mille quinze et le mercredi vingt et un octobre à douze heures, le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics, s'est réuni en session ordinaire, sur convocation de son président, Monsieur Ahmed Baba Ould Moulaye Zeine.

**Étaient présents:**

- Mohamed Abdellahi Ould Zeine, membre du CP
- Brahim Ould Hamed, membre du CP
- Ciré Amadou, membre du CP
- Raifa Mint Kassim, membre du CP
- Maalouma Limam Dahi, membre du CP
- Abderrahmane Abdoul, représentant contrôle financier

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/SNDE**

1°/-*Examen* du projet de marché par entente directe relatif à la réalisation des études d'actualisation du schéma directeur du réseau de distribution d'eau potable de la ville de Nouakchott; *réf lettre n°1143/CPMP/SNDE* reçue le 16 octobre 2015.

**Décision**

*Ce point est reporté aux motifs suivants :*

- Justifier le recours à la méthode « d'entente directe » ;
- fournir le contrat de base cité dans le rapport spécial.

2°/-*Examen* de l'avis à manifestation d'intérêt relatif au recrutement d'un ingénieur conseil pour le contrôle des travaux d'AEP des centres ruraux du lot 1.2 du projet Dhar; *réf lettre n°1156/CPMP/SNDE* reçue le 19 octobre 2015.

**Décision**

*Ce point est porté pour les motifs cités en annexe.*

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS DES INFRASTRUCTURES**

3°/-*Examen* du DAO relatif à la fourniture de véhicules au profit de la SAM; *lettre n° 239/CPMP/SI* reçue le 16 octobre 2015.

### Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'approuve pas ledit DAO aux motifs:*

- absence de certaines parties du DAO ;
- absence du DAO dans le PPM approuvé.

*4%-Examen* du projet de marché relatif à la réalisation des études de faisabilité technico-économique, socio-environnementale et technique détaillées avec production d'un DAO des travaux de construction d'un échangeur au niveau du carrefour Madrid ; *lettre n° 240/CPMP/SI* reçue le 14 octobre 2015.

### Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet de marché à passer avec le groupement LE CONSULTANT INGENIERIE-Tunisie/BETA-Conseil-Mauritanie pour un montant toutes taxes comprises de 164.173 Euros et 50.018.535 UM et un délai d'exécution de la mission de quatre (04) mois sous réserve de porter les corrections suivantes :*

- mentionner « contrat forfaitaire » au lieu de « contrat au temps passé » ;
- améliorer la forme du contrat (exemple : les données particulières figurent aussi bien début qu'à la fin du document fourni).

## COMMISSION DES MARCHES DES SECTEURS DES SERVICES DE BASE ET INDUSTRIES EXTRACTIVES

*5%-Examen* du projet d'avenant n°1 au marché relatif à la maîtrise d'œuvre du volet assainissement du projet de cinq (05) wilayas en Mauritanie, portant changement de domiciliation bancaire, *réf lettre n°378/CMSSBIE* reçue le 19 octobre 2015.

### Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet d'avenant sans incidence financière sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.*

*6%-Examen* du DAO relatif à la réalisation des travaux de deux bassins de rétention à Amrichet Cheibany et Tendel dans la wilaya du Brakna, *réf lettre n°379/CMSSBIE* reçue le 19 octobre 2015.

### Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve et autorise le lancement dudit DAO sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.*

*7%-Examen* de la demande de la CPMPSSBIE de rendre infructueux l'appel d'offres relatif à la mise en œuvre de l'ATPC du marketing de l'assainissement et de l'intermédiation sociale accompagnant la réalisation de latrines publiques dans 480 localités du Gorgol et de l'Assaba en quatre (04) lots, *réf lettre n°377/CMSSBIE* reçue le 19 octobre 2015.

### Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur la demande de la CPMP/SSBIE de rendre infructueux ledit appel d'offres.*



## COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/CAMEC

7%-*Examen* des projets de marchés par entente directe relatifs à l'acquisition de médicaments au profit de la CAMEC; *réf lettre n°0030/CPMP/CAMEC* reçue le 19 octobre 2015.

### Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur lesdits projets de marchés à passer comme suit :*

Montant marché	Attributaire	Délai d'exécution
749.516,5 Euros HT	DENK-PHARMA	Neuf (09) mois
1.051.812,83 Euros HT	SANOFI WINTHROP INDUSTRIE	Neuf (09) mois
2.657.016 Euros HT	PLANET PHARMA	Neuf (09) mois
395.432,80 Euros HT	BOUCHARA RECORDATI	Neuf (09) mois
891.468,36 Euros HT	PIEX	Neuf (09) mois

## COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS SOCIAUX

8%-*Examen* du projet d'avenant au marché relatif à la fourniture de 20 ambulances TT, portant acquisition supplémentaire de deux ambulances; *réf lettre n°0551/CPMP/SS* reçue le 20 octobre 2015.

### Décision

*Les éléments fournis ne justifient pas la passation de cet avenant.*

### LE PRESIDENT

AHMED BABA OULD MOULAYE ZEINE

### Les Membres du Comité Permanent

- Mohamed Abdellahi Ould Zeine
- Brahim Ould Hamed
- Ciré Amadou
- Raifa Mint Kassim
- Maalouma Limam Dahi
- Abderrahmane Abdoul

